

COMPTÉ RENDU  
DU CONSEIL MUNICIPAL de THÈREVAL

Date de convocation	23 août 2021	Nombre de conseillers en exercice	23
Date d'affichage de la convocation	23 août 2021	Nombre de conseillers présents	17
Date d'affichage du compte-rendu	9 septembre 2021	Nombre de votants	21

\*\_\*\_\*\_\*\_\*

L'an deux mille vingt et un, le 7 septembre à 20 heures 30, le Conseil municipal, légalement convoqué s'est réuni à la salle du Conseil Municipal de la Mairie de THÈREVAL.

**Étaient présents :**

QUINQUENEL Gilles, WOLFF Claudine, VILLEDIEU Nelly, ROUSSELLE Daniel, MAZIER Laetitia, LECHEVALLIER Sandrine, BEDOUIN Jean-Pierre, SOPHIE Gérard, STREIFF François, FOLLIOU François, BOURDIER Nicolas, MAZELINE Alain, HERVIEU Régine, LEPINGARD Séverine, LESENECHAL Sylvain, BUELO Maxime, DUBOURG Guillaume.

**Absent(s) excusé(s) :**

Anita MARESCQ ayant donné procuration à Nicolas BOURDIER  
Thierry DUBOURG ayant donné procuration à Gilles QUINQUENEL  
Patricia GODEFROY ayant donné procuration à Séverine LEPINGARD  
Marie Lise BOUSSARD ayant donné procuration à Claudine WOLFF

Charline MAQUEREL, Véronique LEMERAY

**Formant la majorité des membres en exercice.**

**Secrétaire de Séance** : Séverine LEPINGARD

\*\_\*\_\*\_\*\_\*

**Ordre du jour :**

- 1°) Désignation d'un(e) secrétaire de séance
- 2°) Approbation du compte-rendu du 6 juillet 2021
- 3°) Rentrée scolaire 2021-2022
  - Effectifs par site
  - Organisation du personnel
  - Organisation selon le protocole sanitaire
  - Travaux réalisés pendant l'été
- 4°) Aménagements des voies douces – Choix du maître d'œuvre – Inscription budgétaire
- 5°) Maison Tertiaire – Local partagé au rez de chaussée.
  - Proposition de loyer pour une utilisation partielle (1,2 ou 3 jours par semaine)
  - ⇒ Loyer 60 € HT/mois pour une utilisation 1jour/semaine
  - Fibre optique
  - Plan de financement – Subvention région
- 6°) Convention – HLM – Logements
- 7°) Rénovation Thermique – Ecole
  - Bureaux de contrôle retenus (mail du 16/07/2021)
  - Avenant architecte Lamare
  - Demande de subvention auprès de Saint lo agglo
- 8°) Voiries – Décisions modificatives
- 9°) Encaissement de recettes
- 10°) Mise à disposition gracieux d'un terrain Four à pain
- 11°) Lotissement les Ombelles – Permis modificatif n° 3
- 12°) Informations diverses

**Points ajoutés à l'ordre du jour :**

Contrat CUI – 20 heures

**1°) Désignation d'un(e) secrétaire de séance**

Le conseil municipal désigne Séverine LEPINGARD comme secrétaire de séance.

## 2°) Approbation du compte-rendu en date du 6 juillet 2021

Le compte-rendu est approuvé à l'unanimité.

## 3°) Rentrée scolaire 2021-2022

Mme Villedieu, adjointe, fait un point sur la rentrée scolaire

	Hébécrevon	La Chapelle Enjager
Directrice	Mme CAUVIN Myriam	Mme POGNEAU Isabelle
Effectifs : 195	121	74
TPS	2	2
PS	18	7
MS	12	8
GS	12	9
CP	12	7
CE1	17	7
CE2	15	12
CM1	18	13
CM2	15	9
Répartition en	5 classes	4 classes

Rappel effectifs 2020-2021 : 195 élèves (113 Hébécrevon + 82 La Chapelle Enjager).

Puis, aborde l'organisation du personnel sur les temps du matin, du midi et du soir.

Mme VILLEDIEU fait part de la présence de la nouvelle cantinière à l'école d'Hébécrevon, Mme LEPLUMEY Emilie et du renforcement de l'équipe à l'école de la Chapelle Enjager par Mme MAHIER Brigitte.

### ***D2021-09-07-18***

Mme MAHER Brigitte remplace Mme BIHEL Morgane qui ne donne pas suite à son contrat. Mme MAHIER Brigitte est recrutée jusqu'au 4 octobre 2021 sur le poste de 14h20/35 semaine. Son statut le permettant il est envisagé de lui proposer un contrat CUI 20 h/35h de 9 mois. Ce type de contrat permettra au bénéficiaire une réinsertion professionnelle et des formations.

A l'unanimité, les membres du conseil municipal acceptent le contrat CUI 20 heures semaine de 9 mois et chargent Mr le Maire de le signer.

### ***Organisation selon de protocole sanitaire***

La rentrée s'est faite sans difficulté selon le protocole sanitaire déjà mis en place.

### ***Travaux réalisés pendant l'été***

A la demande des directrices des écoles, divers travaux d'aménagements ont été réalisés par les agents techniques pendant l'été ainsi que divers contrôles techniques. Création du parking de l'école à la Chapelle Enjager, remplacement de luminaires en maternelle à Hébécrevon et divers travaux d'entretien.

### ***Aide cantine – acquisition de matériels- DM***

#### ***D2021-09-07-01***

Nelly VILLEDIEU informe ses collègues de la notification reçue pendant les vacances du ministère de l'agriculture et de l'alimentation attribuant une subvention relative au soutien de certaines cantines scolaires dans le cadre du plan de relance pour l'acquisition de matériels.

Aide : 100% du matériel éligible soit 6 935 euros.  
Sont exclus les 2 armoires inox et hygiène.

L'achat du matériel n'étant pas inscrit au budget primitif de la commune, il est demandé de l'inscrire par une décision modificative comme suit :

D/2188	+8322 €	Acquisition du matériel
R/1321	+6935€	Subvention de l'Etat
D/022	-1387 €	dépenses imprévues fonctionnement
D/023	+1387 €	Virt section d'investissement
R/021	+1387 €	Virt section de fonctionnement

Après en avoir échangé, les membres du conseil municipal acceptent l'inscription budgétaire et l'achat du matériel de cantine.

#### **4°) Aménagements des voies douces**

##### **Choix du maître d'œuvre**

**D2021-09-07-02**

Mr le Maire donne le résultat de la consultation pour choisir un maître d'œuvre qui nous accompagnera dans l'aménagement des voies douces.

Mr le Maire remercie les membres de la commission d'appel d'offres et Alain Mazeline pour leur implication. 6 bureaux d'études ont répondu. Après une fine analyse des différentes propositions voici les résultats :

<b><u>Pondération</u></b>					
	Planning 10%	Technique 50%	Prix 40 %	Total	Classement
DCI Environnement	2	9	5,4	16,4	<b>5</b>
ECR Environnement	2	9	5,8	16,8	<b>4</b>
INFRA VRD / FOLIUS	1,8	9	6,8	17,6	<b>3</b>
INGE INFRA + Vert Latitude	1,8	9,5	7,3	18,6	<b>2</b>
SAZE + Laaps	2	8,5	5,8	16,3	<b>6</b>
<b>SETUR</b>	<b>2</b>	<b>10</b>	<b>8</b>	<b>20</b>	<b>1</b>

Après en avoir échangé, les membres du conseil municipal décident de retenir le bureau d'étude **SETUR** la mieux classée, chargent Mr le Maire ou ses adjoints de signer les actes s'y afférent et d'ouvrir les crédits nécessaires.

##### ***Décision budgétaire :***

**D2021-09-07-03**

Voies douces Etudes	<b>D/022</b>	<b>- 27 720 €</b>
	<b>R/021</b>	<b>+ 27 720 €</b>
	<b>D/023</b>	<b>+ 27 720 €</b>
	<b>D/2315 202101</b>	<b>+ 27 720 €</b>

**Demande de subvention – Plan de relance****D2021-09-07-04**

Puis il fait part de la possibilité de solliciter une subvention dans le cadre du plan de relance à hauteur de 40% selon le plan financier ci-dessous :

Dépenses		Recettes	
Maitrise d'œuvre	25 229	Conseil départemental	170 900
Relevé topographie (Estimé)	5 000	Etat - Plan de relance 40%	232 091
Travaux estimés	500 000	Autofinancement	177 238
Divers - aléas	50 000		
<b>Total</b>	<b>580 229</b>	<b>Total</b>	<b>580 229</b>

Après avoir échangé, les membres du conseil municipal acceptent le plan de financement et chargent Mr le maire de déposer une demande de subvention auprès de l'Etat dans le cadre du plan de relance.

**5°) Maison tertiaire****Loyer journalier****D2021-09-07-05**

Mr le maire propose de fixer le loyer du local partagé au rez de chaussée

Après en avoir parlé, les membres du conseil municipal fixent le loyer à 60 euros HT hors charge pour une utilisation d'1 jour par semaine.

**Plan de financement****D2021-09-07-06**

Mr le maire fait part de la nécessité d'actualiser le plan de financement afin de compléter les demandes de subventions.

Dépenses		Recettes	
Cout du bâtiment :			
Honoraires (MO 8.5 %)	51 103	Conseil départemental	32 674
Honoraires (OPC 1.5%)	9 018	Région (en attente)	123 000
Annonces	1 069	Etat (31.06% hors achat bâtiment)	219 214
Bureaux contrôles	12 624	Autofinancement	460 888
<b>Sous Total 1</b>	<b>73 814</b>		
Travaux (marché)	546 196		
Avenants mai 2021	8 010		
Avenants juillet 2021	47 010		
<b>Sous Total 2</b>	<b>601 216</b>		
Mobilier Kitchenette	3 250		
Attente points eau	7 496		

Sous Total 3	10 746		
Cloisonnements Tiers lieux	10 000		
Réseaux estimés	10 000		
Achat bâtiment	130 000		
Total	835 776		835 776

A l'unanimité les membres du conseil municipal acceptent ce plan de financement et chargent Mr le Maire de déposer la demande de subvention auprès de la région.

### **6°) Convention HLM – Logements**

**D2021-09-07-07**

Mme Wolff Claudine explique le partenariat que nous avons avec les deux organismes HLM

- HLM Coutances-Granville
- Manche Habitat.

Le fait de mettre en place une convention permettra de définir les conditions d'attribution des logements. Lorsqu'un logement social se libère, Mme WOLFF réunit la commission logement et propose trois candidatures à l'organisme avec un ordre de priorité. Ensuite c'est la commission HLM qui valide l'attribution du logement.

La procédure étant expliquée, les membres du conseil municipal chargent Mr le Maire ou ses adjoints à signer les conventions avec les deux partenariats.

### **7°) Rénovation thermique – Ecole**

Mr le Maire fait savoir que le bureau de contrôle FONDASOL a retiré son offre du mois de juillet, car il y avait une erreur et propose donc de retenir le bureau FOND OUEST.

Rappel des Bureaux de contrôle retenus

Mission SPS	VERITAS	3 800 HT
Mission Contrôle technique + HAND	APAVE	3 908 HT 100 HT
Mission étude Géotechnique	FOND OUEST	2 920 HT
Mission Diagnostic plomb/amiante	APAVE	2 610 HT

**Avenant architecte Lamare**

**D2021-09-07-08**

Mr le Maire explique qu'il convient d'actualiser par un avenant les honoraires de l'architecte comme suit :

**AVENANT N°01  
Annexe 1 : MISSION ET REPARTITIONS DES HONORAIRES - OFFRE**

Coût de l'opération HT estimé (ESQ mars 2021) 621 240,00€  
Taux de rémunération 8,00%  
Forfait de rémunération HT 49 699,20€

	% sur honoraires	Total global HT	Répartition par cotraitant			
			Part de la SELARL LAMARE	Part de la SNC LEBAS MALOISEL	Part de la SARL COQUIERE Ingénierie	Part de EURL BD THERM
<b>Missions complémentaires</b>						
Etude de diagnostic	Forfait	2 450,00€	1 500,00€	600,00€	- €	350,00€
Ordonnancement Pilotage Chantier	1%	6 212,40€	6 212,40€	- €	- €	- €
<b>TOTAL HT</b>		<b>8 662,40€</b>	<b>7 712,40€</b>	<b>600,00€</b>	<b>- €</b>	<b>350,00€</b>
TVA 20,0%		1 732,48€	1 542,48€	120,00€	- €	70,00€
<b>TOTAUX TTC</b>		<b>10 394,88€</b>	<b>9 254,88€</b>	<b>720,00€</b>	<b>- €</b>	<b>420,00€</b>
<b>Mission de base</b>						
Etudes d'Avant Projet Sommaire	8%	3 975,94€	1 732,71€	732,37€	1 510,86€	- €
Etudes d'Avant Projet Détaillé	15%	7 454,88€	3 535,01€	1 464,73€	2 455,14€	- €
Etudes de projet	24%	11 927,81€	3 745,90€	4 943,48€	2 738,43€	500,00€
Assistance au Maître d'Ouvrage pour la passation des contrats de travaux	6%	2 981,95€	401,37€	2 014,01€	566,57€	- €
Visa	5%	2 484,96€	1 918,39€	- €	566,57€	- €
Direction de l'exécution des contrats de travaux VISA	35%	17 394,72€	16 261,58€	- €	1 133,14€	- €
Assistance du Maître d'ouvrage pour la réception des travaux et pendant la période de garantie de parfait achèvement	7%	3 478,94€	3 006,80€	- €	472,14€	- €
<b>TOTAL HT</b>	<b>100%</b>	<b>49 699,20€</b>	<b>30 601,76€</b>	<b>9 154,59€</b>	<b>9 442,85€</b>	<b>500,00€</b>
TVA 20,0%		9 939,84€	6 120,35€	1 830,92€	1 888,57€	100,00€
<b>TOTAUX TTC</b>		<b>59 639,04€</b>	<b>36 722,11€</b>	<b>10 985,51€</b>	<b>11 331,42€</b>	<b>600,00€</b>

Denis Lamare  
Architecte D.P.L.G

20/07/2021

A l'unanimité, les membres du conseil municipal acceptent l'avenant n°1 à la maîtrise d'œuvre et chargent Mr le Maire ou ses adjoints à signer les actes s'y afférents.

***Demande de subvention auprès de Saint lo Agglo***

**D2021-09-07-09**

Mr le Maire explique le partenariat avec Saint lo Agglo et les communes de l'agglo dans le cadre du contrat « Agglo-communes ». Il est possible de déposer un dossier de subvention dans le volet « Travaux d'amélioration énergétique » pour permettre de capter des fonds à hauteur de 50 €/habitant.

***Plan de financement actualisé :***

**D2021-09-07-10**

Dépenses H.T		Recettes	
Honoraires Maitrise d'œuvre	50 000,00 €	DSIL - Etat – Notifié le 12/04/21	253 642.60 €
Bureau de contrôle - Diagnostics	15 000,00 €	CPS- Conseil départemental	96 046.00 €
Travaux	621 240,00 €	Saint lo Agglo-Communes	
Imprévus	30 000,00 €	50 €/habitant	92 200,00 €
Raccordement réseaux	15 000,00 €	Commune	289 351.40 €

<b>Montant H.T</b>	<b>731 240.00 €</b>	<b>Total</b>	<b>731 240.00 €</b>
--------------------	---------------------	--------------	---------------------

Les membres du conseil municipal chargent Mr le maire ou ses adjoints de déposer une demande de subvention dans le cadre du contrat Saint-lo Agglo – Commune pour les Travaux d’amélioration énergétique et acceptent le nouveau plan de financement.

**9°) Décisions modificatives**

**D2021-09-07-11**

**Travaux de voiries**

Mr le Maire fait part des travaux de voiries pendant l’été :

Entreprise GENET : Préparation accès parking de la maison de santé - début août, enrobé prévu fin août.

Entreprise PIGEON : Concernant **LA BAUMERIE – OLIVERIE – CROIX DE PIROU – BUCAILLE**  
Travaux de préparation à partir du 26 Août et enrobé prévu début septembre

Entreprise SEHIER : Préparation et busages fait semaine du 16 au 20 août  
Enrobé prévu 1<sup>ère</sup> quinzaine de septembre

Entreprise SEHIER : Préparation et busages fait semaine du 16 au 20 août  
Enrobé prévu 1<sup>ère</sup> quinzaine de septembre

Entreprise GUILLE : Terrassement et préparation du **parking de l’école et local des associations**  
début août - Finition prévu fin août

Il convient de réajuster les crédits suivants :

Voiries (BP 87 467)		<b>D/022</b>	<b>- 6 260 €</b>
- La Besnardière (chemin)	10 423,68 €	<b>D/023</b>	<b>+ 6 260 €</b>
- La Besnardière (virage)	6 240,34 + 1 350,00 €	<b>D/2151</b>	<b>+ 6 260 €</b>
La Bucaille	18 798,50 €	<b>R/021</b>	<b>- 6 260 €</b>
Croix de pirou	3 527,96 €		
L’oliverie	5 034,96 + 1 517,86 €		
- La Beaumerie	32 281,50 €		
- Parking maison santé	9 263,60 €		
- Accotements	5 288,16 €		

A l’unanimité les membres du conseil municipal acceptent la proposition ci-dessus.

**Budget annexe :**

**D2021-09-07-12**

Mr le maire information ses collègues que la dernière écriture comptable est passée sur le budget annexe lotissement Eco hameau 2 et qu’il convient maintenant de le clore et de verser l’excédent sur le budget principal.

Versement excédent		<b>R/7015</b>	<b>+ 6 572 €</b>
BP Eco hameau 90	250,93 € au lieu de 83 679 €	<b>D/6522</b>	<b>+ 6 572 €</b>

A l'unanimité les membres du conseil municipal acceptent la proposition ci-dessus et chargent Mr le Maire de clôturer le budget annexe lotissement Eco hameau 2

***Vente du Tracteur :***

***D2021-09-07-13***

Une inscription budgétaire était prévue pour la vente du tracteur. Celui-ci ayant été vendu pour 3 000 euros, il convient d'accepter l'encaissement du chèque.

A l'unanimité, les membres du conseil municipal acceptent la vente du tracteur pour 3000 euros et chargent Mr le Maire de procéder à son encaissement.

***Sinistre salle de réunion :***

***D2021-09-14***

La compagnie d'assurance prend en charge le sinistre de la salle de réunion à hauteur de 1 598.59 euros. Les membres du conseil municipal acceptent cette prise en charge et chargent Mr le Maire de procéder à l'encaissement du chèque.

***Trop payé assurance :***

***D2021-09-15***

Les dernières opérations enregistrées sur le compte de l'assureur font apparaître un solde en notre faveur de 116.55 euros.

Les membres du conseil municipal autorisent Mr le Maire de procéder à l'encaissement du trop versé.

**10 °) Mise à disposition gracieuse d'un terrain communal pour la réalisation d'un four à pain en terre.**

***D2021-09-16***

Mr le Maire fait part d'un atelier participatif organisé par l'association les bouillonnants Valthère pour la réalisation d'un four à pain en terre, sur la parcelle communale derrière le terrain de football. L'objectif de cette opération est de créer du lien social en facilitant la rencontre des habitants de tout âge, de toutes cultures et de toutes origines à travers les rapports conviviaux.

Il convient de passer une convention pour de définir les modalités d'occupation du terrain

Nicolas BOURDIER regrette le manque de communication sur ce projet et aurait préféré que l'avis du conseil municipal soit donné plus tôt, avant le début d'activité. François STREIFF précise qu'une réunion d'information va se mettre en place pour en informer la municipalité et les habitants.

Après avoir expliqué tous ces points, les membres du conseil municipal acceptent la mise à disposition gracieuse d'un terrain communal pour la réalisation d'un four à pain en terre.

**11 °) Lotissement les ombelles – Permis modificatif n°3**

***D2021-09-17***

Pour une mise en conformité, il est proposé de modifier/préciser l'article F-Hauteur des constructions du règlement du lotissement les Ombelles.

Le 2ème paragraphe de l'article « F – Hauteur des constructions », prévoit la hauteur des constructions annexes sans préciser si ces annexes sont accolées ou non.

Daniel ROUSSELLE explique qu'il est donc souhaitable de préciser l'article comme suit :

*(...) « La hauteur des constructions annexes **non accolées** ne pourra excéder 4 mètres au faîtage pour les toitures à double pente et 3.50 mètres au faîtage pour les toitures monopente. En cas de toiture terrasse, la hauteur à l'acrotère ne pourra excéder 3 mètres.*



*En limite séparative, pied de talus ou haie plantée, les hauteurs sous gouttières, acrotère ou faîtage ne pourront excéder 3 m. » (...)*

A l'unanimité, les membres du conseil municipal acceptent la modification ci-dessus et chargent Mr le Maire de signer les actes s'y afférents afin de le faire appliquer.

### **12°) Informations diverses**

Problème de sécurité des collégiens en face de la salle du Triangle lorsqu'ils montent dans le car.

Mr maire prend connaissance du dysfonctionnement et prendra contact avec les organismes pour que le circuit arrêté soit pris en compte.

Il est prévu de faire un bilan avec les boulangers de la Chapelle Enjurer et la chambre des métiers au retour des vacances des boulangers.

Fin de séance 20 h 15.

DUBOURG Thierry	Absent ayant donné procuration à Gilles QUINQUENEL	MAZELINE Alain	
WOLFF Claudine		LEPINGARD Séverine	
QUINQUENEL Gilles		BEDOUIN Jean-Pierre	
VILLEDIEU Nelly		BOUSSARD Marie-Lise	Absente ayant donné procuration à Claudine WOLFF
BUELO Maxime		FOLLIOU François	
HERVIEU Régine		LEMERAY Véronique	Absente excusée
ROUSSELLE Daniel		SOPHIE Gérard	
MAQUEREL Charline	Absente excusée	GODEFROY Patricia	Absente ayant donné procuration à Séverine LEPINGARD
STREIFF François		BOURDIER Nicolas	
MAZIER Laetitia		MARESCQ Anita	Absente ayant donné procuration à Nicolas BOURDIER
LESENECHAL Sylvain		DUBOURG Guillaume	
LECHEVALLIER Sandrine			

